

Les Facili'CADRES

Atelier présentiel collectif - individuel



Vous souhaitez (re)construire les bases d'une collaboration saine ? Remettre de la responsabilité au cœur de votre équipe ? Engager vos collaborateurs dans un projet collectif de manière durable ?

Les Facili'Cadres® sont la solution pour fluidifier le fonctionnement de votre groupe. Cet outil de facilitation innovant permet aux équipes de définir et de s'engager sur des règles de fonctionnement claires, acceptées par tous.

L'objectif est simple : transformer des principes souvent abstraits (comme la bienveillance ou l'écoute) en engagements concrets, visibles et actionnables au quotidien !

LES OBJECTIFS

- **Comprendre les enjeux stratégiques du cadre :** Pourquoi un cadre clair est le socle indispensable à la sécurité et à l'efficacité d'un groupe.
- **Favoriser la responsabilisation :** Passer de règles subies à des engagements choisis et portés par tous.
- **Maîtriser l'outil Facili'Cadres® :** Devenir autonome dans l'animation du jeu pour créer un cadre de collaboration durable.
- **Ancrer la pratique :** Évaluer l'impact des engagements sur le long terme.



RESULTATS ATTENDUS

À l'issue de l'atelier et du suivi à 12 mois, les résultats suivants sont visés

Pour le participant (Posture & Compétences) :

- **Autonomie complète** : capacité à animer seul un atelier de co-construction de cadre avec ses propres équipes ou groupes de formation.
- **Maîtrise méthodologique** : Appropriation des 6 étapes clés du processus, de la préparation logistique à la signature de l'engagement collectif.
- **Évolution de la posture** : passage d'un rôle de "contrôleur" à celui de "facilitateur" et "gardien du cadre", favorisant un climat de confiance et de sécurité psychologique.

Pour l'organisation et l'équipe (Performance & Agilité) :

- **Responsabilisation accrue** : Les collaborateurs ne subissent plus les règles, ils les portent. On observe une diminution de la microgestion et une augmentation de l'autorégulation du groupe.
- **Développement de la polyvalence** : Un cadre clair et sécurisant permet aux membres de l'équipe de sortir de leur zone de confort et d'expérimenter de nouveaux rôles en toute sécurité.
- **Efficacité relationnelle** : Réduction des zones de flou et des malentendus grâce à la transformation des concepts abstraits (ex. : "respect") en comportements concrets (ex. : "ne pas couper la parole").
- **Gestion saine des désaccords** : Capacité du collectif à traiter les tensions en s'appuyant sur le cadre commun plutôt que sur les rapports de force.

Pérennité (Impact à 12 mois) :

- **Ancrage de la culture "Cadre Vivant"** : Le cadre n'est pas oublié après l'atelier ; il est devenu un outil du quotidien, régulièrement ajusté selon les besoins de l'équipe.
- **Mesure du REX (Retour d'Expérience)** : Identification formelle des bénéfices réels constatés sur le terrain un an après, permettant une boucle d'amélioration continue pour le manager.





LE PROGRAMME DE L'ATELIER

1. Le Cadre : Fondations et Leviers de Performance

- **Pourquoi le cadre est primordial** : Comprendre la différence entre un cadre « contrainte » et un cadre « protection ».
- **Cadre et Polyvalence** : Comment des règles de fonctionnement claires permettent une plus grande agilité et flexibilité des rôles au sein de l'équipe.
- **Développement de compétences** : Utiliser le cadre comme un outil de croissance collective et individuelle.
- **La notion de responsabilisation** : Le passage du manager « policier » au collectif « gardien du cadre ».

2. Expérimentation : Maîtriser l'outil par la mise en situation

- **Méthodologie pas à pas** : Apprentissage des 6 étapes clés, de la préparation du matériel à l'engagement formel.
- **Ateliers pratiques** : Les participants sont mis en situation de facilitation pour s'approprier la posture et le discours.
- **Focus sur les cartes piliers** : Zoom sur le *Cadre Vivant*, le *Gardien du Cadre* et la *Gestion du désaccord*.
- **Ajustement et Évolution** : Apprendre à réexaminer périodiquement le cadre pour qu'il reste un accord dynamique et non un contrat figé

3. Suivi & Pérennisation : Le Retour d'Expérience (REX) à 12 mois

- **Bilan à long terme** : Session de suivi (distancielle ou questionnaire approfondi) un an après pour mesurer l'ancrage des pratiques.
- **Analyse des évolutions** : Qu'est-ce qui a tenu ? Qu'est-ce qui a été ajusté ?
- **Partage de bonnes pratiques** : Consolidation des acquis et levée des derniers freins rencontrés sur le terrain.





MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Outils pédagogiques :

- ☐ Pédagogie active basée sur l'expérimentation directe.
- ☐ Utilisation du jeu de cartes Facili'Cadres® et de supports visuels d'affichage.
- ☐ Études de cas réelles apportées par les participants.

Évaluation :

- ☐ Mises en situation évaluées par les pairs et le formateur.
- ☐ Questionnaire de satisfaction et de validation des acquis en fin de séance.
- ☐ Mesure de l'impact à 12 mois

Les + de cet atelier :

- ☐ Une approche concrète qui lie théorie managériale et outils terrain.
- ☐ Un suivi inclus à 1 an pour garantir l'efficacité de l'outil.
- ☐ Remise d'un guide pratique pour faciliter vos futurs ateliers en autonomie.

Public et prérequis :

Managers, chefs de projet, facilitateurs, formateurs ou toute personne souhaitant instaurer un cadre collaboratif efficace

Modalités préparatoires : Un questionnaire vous sera adressé avant la première séance pour le recueil de vos attentes spécifiques.

Durée et rythme :

- **3h30 heures**



Atelier

3h30

Suivi à 12 mois

60mn



Tarif :

- ☐ Sur devis après entretien de positionnement.
- ☐ Éligible aux financements OPCO



Processus d'inscription pour une action de formation

1. Faire une demande de contact via le site Cinetik,
2. Nous vous recontactons sous 24 heures,
3. Nous évaluons ensemble, lors d'un RDV de positionnement la faisabilité de votre demande,
4. Si validation, proposition d'un devis selon les modalités financières indiquées sur votre fiche de positionnement,
5. Si acceptation du devis, finalisation des modalités de contractualisation,
6. Envoi des documents de début d'action et d'un lien d'accès à la plateforme FollowLab, 7 jours avant le début de la formation.

Durée estimée entre la demande et le début de la formation : Entre 15 et 20 jours avec un minimum de participant pour un atelier collectif



Les situations de handicap peuvent être signalées lors de la demande d'inscription sur la fiche de candidature.

En cas de mention, le référent handicap prend contact avec le candidat pour étudier les possibilités d'aménagement.

Informations complémentaires

Souhaitez-vous étudier les modalités de financement de votre projet ?
Pour toutes les questions, n'hésitez pas à nous contacter !

Cinetik-Rh

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 5 000 €

Siret : 939344644

63000 CLERMONT-FERRAND

939 344 644 R.C.S. de CLERMONT-FERRAND

mail@cinetik-rh.fr – 0769029737

<https://www.cinetik-rh.fr>

Condition générale de vente disponible sur le site [cinetik-rh.fr](https://www.cinetik-rh.fr)

Document : ADFC	Cinetik-Rh	Fait par : MM
Version : 01	Date de version : avril26	Date de MAJ : avril26